



CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 du Code de la démocratie lieu ordinaire de ses séances (salle du conseil, Place communale à NASSOGNE), le

LUNDI 15 JUIN 2015 à 20H00

pour délibérer sur les points suivants :

SEANCE PUBLIQUE :

1. Fabrique d'église de Bande : compte 2014.
2. Fabrique d'église de Nassogne : compte 2014.
3. Fabrique d'église de Chavanne - Charneux : compte 2014.
4. Assemblée générale de VIVALIA du 23 juin 2015 : approbation de l'ordre du jour.
5. Assemblée générale d'IDELUX du 24 juin 2015 : approbation de l'ordre du jour.
6. Assemblée générale d'IDELUX Finances du 24 juin 2015 : approbation de l'ordre du jour.
7. Assemblée générale d'IDELUX Projet publics du 24 juin 2014 : approbation de l'ordre du jour.
8. Assemblée générale de l'AIVE du 24 juin 2014 : approbation de l'ordre du jour.
9. Fixation de la dotation communale au budget 2015 de la zone de police 5300 Famenne-Ardenne.
10. FEADER- PWDR-MESURE 321 - Marché de fourniture - Acquisition de matériel de projection vidéo pour la Maison Rurale de Nassogne et la salle du Patronage de Forrières - Cahier des charges et approbation des conditions de mode de passation.
11. FEADER- PWDR-MESURE 321 - Marché de fourniture -Acquisition de mobilier pour la Maison Rurale de Nassogne et la salle du Patronage de Forrières - Cahier des charges et approbation des conditions de mode de passation.
12. FEADER- PWDR-MESURE 321 - Marché de fourniture - Acquisition de matériel informatique pour la Maison Rurale de Nassogne et la salle du Patronage de Forrières - Cahier des charges et approbation des conditions de mode de passation.
13. FEADER- PWDR-MESURE 321 - Marché de fourniture - Acquisition et installation d'un mono-lift pour l'accès PMR de la salle du Patronage de Forrières - Cahier des charges et approbation des conditions de mode de passation.
14. Acquisition d'une remorque double essieu non freinée : approbation des conditions de mode de passation.
15. Communications.

Nassogne, le 01 juin 2015.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général, ff

Le Bourgmestre,

Yvette REUMONT

Marc QUIRYNEN